MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

Décision n° 20838 du 13 août 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : *INTJ1822307S*

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34218 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727069S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er septembre 2018 :

Mercier Éric	NIGEND : 140 735	NLS : 8 000 367

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er septembre 2018 :

Collin Didier	NIGEND : 132 811	NLS : 5 294 720
Brouillard Gianni	NIGEND : 166 940	NLS : 8 023 012

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er septembre 2018 :

Geraci Luigi	NIGEND : 301 980	NLS : 8 101 828
Gabert Martial	NIGEND : 174 222	NLS : 8 027 936

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 août 2018.

Le général, commandant par suppléance
la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,
A. Sellini